

## ACCOMPAGNEMENT D'ÉCOLE\* CADRE

\* Par défaut, il est entendu par accompagnement d'école, l'accompagnement d'un groupe scolaire (maternelle + élémentaire) ou d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Selon l'identification de besoins spécifiques, il pourra parfois s'agir de l'accompagnement d'un cycle ou bien d'une unique école d'un RPI.

Ce document est en appui sur la note de service départementale, il intègre quelques éléments propres à la circonscription de Val de Reuil. Il doit être lu par les enseignants concernés et les directeurs à chaque fois qu'un accompagnement est sollicité ou annoncé.

### Accompagnement d'équipe au travers d'observations individuelles

La loi d'orientation de juillet 2013 incite fortement les inspecteurs à aider les équipes à porter un regard global sur le fonctionnement de leur école. Le projet d'école en tant qu'outil fédérateur des actions constitue l'instrument de l'autonomie reconnue aux écoles et l'expression de leur responsabilité. Les nouvelles modalités d'élaboration du projet d'école ont confirmé nettement ces principes.

Plus que jamais, à l'heure des changements de notre système éducatif, les équipes éprouvent le besoin d'être accompagnées, pour trouver du sens, se donner un cap et mesurer les progrès.

La mise en place du PPCR qui suppose des rendez-vous de carrière induit une réflexion sur l'accompagnement individuel et collectif. Les Inspecteurs de l'Education nationale du département ont choisi de valoriser l'accompagnement des équipes en proposant des observations individuelles en classe ou sur d'autres temps de travail associées à des temps de réflexion collective et de regards croisés.

L'IEEN et son équipe mettront à profit les temps passés dans l'école pour proposer l'accompagnement de l'équipe en dialogue avec les enseignants et permettre à l'équipe pédagogique accompagnée par l'équipe de circonscription de dégager les perspectives de travail.

Les équipes pourront dès le début de l'année, si elles en éprouvent la nécessité, solliciter auprès de l'Inspecteur de l'Education nationale, un accompagnement d'équipe.

### Objectifs de l'accompagnement d'équipe

- Aider l'équipe pédagogique à mesurer et à développer l'efficacité du travail qu'elle conduit.
- Porter une réflexion sur la pertinence et la cohérence entre les actions proposées et les résultats obtenus dans le cadre du projet d'école.
- Accroître la responsabilité individuelle et collective des membres de l'équipe pédagogique.
- Développer un climat scolaire favorable aux apprentissages.
- Améliorer la relation école/parents/partenaires.
- Faire émerger les besoins de formation et/ou d'accompagnement des équipes pédagogiques.
- In fine : améliorer les réussites/résultats des élèves.

### Modalités de l'accompagnement d'équipe

1. Présentation de la démarche d'accompagnement par l'équipe IEN (entre deux à trois semaines avant la mise en place de l'accompagnement).
2. Auto positionnement de chacun pour le diagnostic d'équipe (réflexions individuelles puis réflexions croisées).
3. Présentation des problématiques par l'équipe école et décisions partagées avec l'équipe IEN des axes d'observation
4. Observations et analyse par l'équipe IEN.
5. Réunion bilan, restitution et concertation.
6. Suivi et formation après l'accompagnement.